UN REGARD CROISÉ SUR LA COMPOSITION/DÉCOMPOSITION DES DÉFINITIONS DANS UN CHAMP LEXICO-SÉMANTIQUE

OANA AURELIA GENCĂRĂU¹

ABSTRACT. A Cross Analysis of the Composition/Decomposition of the Definitions in a Lexical Semantic Field. Our paper has as a starting point the research of Sylvianne Rémi-Giraud who selects the words peuple, nation, État, pays, patrie in a monolingual dictionary, Le Nouveau Petit Robert, 1993, and analyzes their definitions trying to answer an exciting question: do the words possess a minimal semantic program just as soon as they come to the world? To describe the lexical organization of the same semantic field in two different, but structurally related languages, we chose bilingual Romanian-French, French-Romanian dictionaries from the 19th century, which allowed us both to highlight the movement of semantic features and to seize their contiguities in diachrony.

Key words: distinctive feature, lexical semantic field, lexical definition, synonymic area.

REZUMAT. *O* analiză comparativă a compunerii/descompunerii definițiilor într-un câmp lexico-semantic. Demersul nostru are ca punct de plecare lucrarea Sylviannei Rémi-Giraud care analizează definițiile cuvintelor popor, națiune, stat, țară, patrie, selectate dintr-un dicționar monolingv, Le Nouveau Petit Robert, ediția 1993, încercând să răspundă la o întrebare incitantă: posedă cuvintele, la întâlnirea lor cu lumea, un program semantic minimal? Pentru a descrie organizarea lexicală a aceluiași câmp semantic în două limbi diferite, dar structural înrudite, am recurs la dicționare bilingve român-francez/francez-român din secolul al XIX-lea, ceea ce nea permis punerea în evidență a mișcării unor trăsături semantice, precum și sesizarea contiguităților lor în diacronie.

Cuvinte cheie: trăsătură distinctivă, câmp lexico-semantic, definiție lexicală, arie sinonimică.

« Le lexicographe est donc devant l'histoire comme devant des documents de français régional, des énoncés en argot, ou en langue familière ou des textes littéraires.

¹ Notre contribution rend hommage au Centenaire de la Grande Union Roumaine de 1918. Université d'Oradea, Roumanie/ CAER EA 854 Aix-Marseille Université AMU, France, E-mail: oanagen@yahoo.fr

OANA AURELIA GENCĂRĂU

De même qu'il analyse la stylistique sociale et la stylistique littéraire en termes d'écart, il analysera l'histoire comme écart. L'histoire de la langue est conçue comme une série de distances variables relativement à un point fixe qui est l'emploi actuel. Les mots et les sens disparus sont interprétés par des paraphrases qui ne comportent que des mots actuels utilisés avec leurs acceptions actuelles. Les sens anciens sont donc *traduits*. » Jean et Claude Dubois²

0. Nous proposons une approche comparative de l'extension des aires synonymiques d'un même micro-champ lexical, en français et en roumain. Pour cela nous avons sélectionné, dans les deux langues, des unités lexicales considérées comme des équivalents synonymiques d'une langue à l'autre. Le point de départ de notre réflexion repose sur l'étude de Sylvianne Rémi-Giraud qui fait une analyse très détaillée de la manière dont on justifie l'inclusion des mots français *Peuple, Nation, État, Pays, Patrie* dans le même micro-champ lexico-sémantique. En accord avec cette démarche qui constitue également notre cadre théorique, nous avons adopté les observations concernant la matrice sémantique *commune* de ces entrées de dictionnaire. Les sources où nous avons puisé les termes pour constituer notre micro-champ et pour lancer la démarche de repérer leurs définitions, ne sont pas les dictionnaires monolingues mais des dictionnaires bilingues ayant le français comme langue base/cible et le roumain comme langue cible/base.

Ainsi, notre option pour les séquences définitionnelles est allée vers les travaux lexicographiques de Jean Alexandre Vaillant (Jean Alexandre Vaillant (=JAV)³.

1. En proposant une analyse du micro-champ lexico-sémantique formé, dans son acception, des mots qui désignent le concept de nation, Sylviane Rémi-Giraud extrait des cinq entrées lexicographiques du *Nouveau Petit Robert*

² Jean et Claude Dubois, *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Librairie Larousse, Paris, 1971, p. 105.

³ Jean Alexandre Vaillant (ci-après dénommé **JAV**) est l'auteur du premier dictionnaire bilingue roumain-français, français-roumain, intitulé *Vocabular purtăreț rumânescu-franțozescu și franțozescu-rumânesc (Vocabulaire « portable » roumain-français et français-roumain*) paru à Bucarest *în Tipografia lui Fridiric Valbaum, în 1839* (dans la tipographie de Fridiric Valbaum, en 1839). Une version ultérieure, avec une distinction entre les tomes dès les pages des titres, connue comme *Vocabulaire français-roumain et roumain-français* paraît dans la même tipographie en 1840.

(=**PR**)⁴, édition 1993, des séquences qui prouvent, d'un côté, l'existence des traits sémantiques susceptibles d'associer les définitions dans l'unité de la matrice, et, de l'autre, la présence des traits qui assurent la différenciation et la variété synonymique du micro-champ.

Il y a trois traits⁵, à savoir: [humain], [géographique], [structurel], qui confèrent aux définitions une structure sémantique commune. Une unité résultant de la décomposition du trait [géographique], à savoir *territoire*, sera considérée comme *circonstance locative*⁶. Dans l'économie des définitions que nous avons sélectionnées dans nos dictionnaires bilingues, cette circonstance locative est concurrencée par des marques concernant d'autres *circonstances*, telles que l'*origine* et la *cohésion* du groupe. Etant donné que la synonymie concerne des équivalences entre des unités décomposables en traits sémantiques, nous avons formulé plusieurs suppositions quant à l'identité totale ou partielle des traits présents dans la matrice sémantique des éléments constitutifs des séries synonymiques.

Afin de prendre en considération, ultérieurement, les possibles marques différentielles qui permettent à chaque unité du lexique de se présenter par *ses propres valeurs*⁷, nous proposons une comparaison préliminaire portant sur:

- (a) l'ordre des traits sémantiques;
- (b) l'intensité avec laquelle ces traits se manifestent.
 - **2.** En ce qui concerne *l'ordre*:

(a) Dans le PR:

Peuple, se définit comme ensemble d'êtres humains vivants en société [= trait humain], habitant un territoire défini [= trait géographique] et ayant en commun un certain nombre d'institutions [= trait structurel].

Nation inclut: groupe humain [= trait humain] constituant une communauté politique [= trait structurel], établie sur un territoire défini ou un ensemble

⁴ Ci-après dénommé **PR.** Cf. pour la référence à la pratique lexicographique française avec un renvoi spécial à ce dictionnaire: Pierre Corbin, «Lexicographie et linguistique: une articulation difficile. L'exemple du domaine français » in Francine Melka & M. Celeste Augusto (éds.), De la Lexicologie à la Lexicographie /From Lexicology to Lexicography, Utrecht, juin / june 2002, Utrecht University, Utrecht Institute of Linguistics OTS, pp. 9-38.

⁵ Pour la pertinence du concept cf. J. Picoche (éd.), *Précis de lexicologie française : L'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Nathan, DL, Paris, 1977.

⁶ Pour désigner cette entité du trait, Sylvianne Rémi-Giraud emploie le terme *circonstant locatif; circonstant* est présent dans les dictionnaires français de la fin du Moyen Age avec référence aux personnes: « Qui se tient à l'entour, qui est dans l'entourage » ou aux choses: « Environnant, qui est à l'entour, ambiant ». Cf. http://cnrtl.fr/definition/dmf/circonstant. Quant au roumain nous avons préféré le correspondant sémantique le plus proche: *circumstanță* avec les entités *împrejurare, situație,* [qui est à l'entour, situation] en le détachant ainsi de l'entité qui l'associe strictement à l'instance discursive où se produit un événement.

⁷ Sylvianne Rémi-Giraud « Le micro-champ lexical français *Peuple, Nation, État, Pays, Patrie* » in *Les mots de la nation*, sous la direction de Sylvianne Rémi-Giraud et Pierre Rétat, Presse Universitaires de Lyon, 1996, p. 19.

de territoires définis [= trait géographique] et personnifié par une autorité souveraine [= trait structurel].

État suppose : groupement humain [=trait humain] fixé sur un territoire déterminé [=trait géographique] soumis à une même autorité et pouvant être considéré comme une personne morale [= trait structurel].

Pays contient : territoire habité par [= trait géographique] une collectivité [= trait humain] et constituant une réalité géographique dénommée [= trait géographique]. Nation. [≤ trait structurel]⁸.

Enfin Patrie est un mot qui renferme dans sa définition : nation. Communauté politique (à laquelle on appartient ou à laquelle on a le sentiment d'appartenir) [= trait structurel] ; pays habité par [\leq trait géographique] cette communauté [\leq trait humain].

(b) Quant à **JAV** nous avons mis en premier les définitions sélectionnées dans la partie qui concerne le dictionnaire français-roumain, et ensuite les entrées lexicographiques que l'on retrouve également dans la section consacrée aux équivalences roumano-françaises:

Peuple⁹: popor, -oare, norod, -oade. (2/138)

Popor : peuple. (1/109)

Nation: nație, -ii, neam. (2/125)

Nație: nation (1/86)

État : stare, puissance, stat, staturi, meserie (2/75)

Stat: État, pays, puissance (1/135)

Pays: ţară, ţări (2/136) Ṭară: pays (1/160) Patrie: patrie (2/135) Patrie: patrie (1/102).

- **3.** La décomposition des entrées lexicographiques révèle que dans le traitement des cinq mots du **PR**:
 - (a) Les définitons s'organisent de manière différente;
 - (b) Dans les trois premiers de ces mots, on retrouve tous les traits;

⁸ Nous reproduisons les définitions dans la décomposition proposée par Sylvianne Rémi-Giraud, *Op.cit.* p. 22. Dans l'économie de ces définitions nous avons mis en évidence la succession des traits et nous avons noté par [≤] dans la définition de *Pays* et de *Patrie*, les situations où la marque est inférée du synonyme inclus dans la définition ; dans l'acception de l'auteur [p. 23], *Nation* comporte toutes les trois marques et, par réitération synonymique, il assure l'inférence du trait [structurel] pour *Pays*, tout comme *Pays* assure le trait [géographique] pour *Patrie*.

⁹ Dans la partie afférente au roumain comme langue base du dictionnaire de JAV, les pages sont numérotées de 1 à 180; dans la partie afférente au français comme langue base on reprend la numérotation de 1 à 190. Par 1/, puis par /2 placés devant le nombre de la page nous précisons la section qui correspond aux renvois. Concrètement dans le cas de *Peuple*, cité d'abord de la deuxième partie : p. 2/138

- (c) C'est seulement dans ces trois premiers cas que la périphrase assure la clarté de la définition;
- (d) Les expressions des traits sémantiques connaissent des extensions différentes. Ces observations pourraient fixer les distinctions entre les constituants du micro-champ du **PR** en fonction de la disposition des traits invoqués, comme on peut voir dans le tableau suivant:

Peuple	[= trait humain]	[= trait géographique]	[= trait structurel]
Nation	[= trait humain]	[= trait structurel]	[= trait géographique]
État	[=trait humain]	[= trait géographique]	[= trait structurel]
Pays	[= trait <i>géographique</i>]	[= trait humain]	[≤ trait structurel]
Patrie	[= trait structurel]	[≤ trait géographique]	[≤ trait humain]

Sylvianne Rémi-Giraud remarque que les deux derniers mots ont un parcours *définitionnel accidenté*, avec des séquences qui rendent difficile le contrôle de l'unité de sens expliqué. Il est également important de remarquer que :

- (a) seuls *Peuple* et *État* regroupent leurs traits dans le même ordre ;
- (b) dans le cas des deux premiers mots (*Peuple* et *Nation*) le trait [humain] occupe la première position c'est-à-dire la position principale;
- (c) tandis que pour les derniers trois mots on répartit tour à tour et dans l'ordre donné, un de ces traits considéré comme primaire ;
- (d) pour formuler les distinctions l'ordre des traits est secondé par leur intensité.
- **4.** La décomposition proprement-dite des définitions de **JAV** est impossible non pas parce que la démarche explicative n'est pas propre au dictionnaire bilingue, mais parce que Vaillant construit l'entrée lexicographique d'une manière particulière, soit, le plus souvent, par la glose, soit en réitérant dans l'espace destiné à la langue cible un équivalent de la langue base, procédé auquel nous avons prêté une attention particulière dans un autre article¹⁰. Les trois premiers mots du champ, *Peuple, Nation, État,* transposent en roumain le mot français par insistance synonymique. Deux équivalents en roumain pour *Peuple* et *Nation,* trois équivalents pour *État* dans la partie afférente au roumain, tandis que pour les deux derniers mots on n'a que l'unité lexicale transposée d'une langue dans l'autre.

Par conséquent nous arrivons à :

(a) Reconnaître le terme *Popor* comme équivalent de *Peuple*, et le terme *Nație* comme équivalent de *Națion* ;

137

¹⁰ Cf. Ștefan Gencărău, Oana Aurelia Gencărău, « La séquence définitionnelle dans les dictionnaires bilingues. Métalangue et métasignes. Domaine Français-Roumain-Français », in Studia Universitatis Babeş-Bolyai Philologia, nr. 3 din 2009, pp. 105-124.

(b) Accepter ensuite que, dans l'économie du dictionnaire de Vaillant, la définition de ces mots réclame le même nombre de traits disposés dans le même ordre en français comme en roumain :

```
Peuple = popor: [= trait humain] + [= trait géographique] + [= trait structurel]
```

```
Nation = Nație : [= trait humain] + [= trait structurel] + [= trait géographique]
```

(c) Eliminer de l'entrée lexicographique consacrée au terme État les éléments homonymiques 11 , et constater ainsi que le trait [structurel] est le seul à se matérialiser dans une expression, alors que seule la synonymie État = Stat conduit à l'hypothèse de l'existence des trois traits dans un ordre diffèrent du **PR**:

```
État = Stat, puissance : [\leq trait humain] + [= trait structureI] + [\leq trait géographique]
```

- (d) Supposer que la synonymie des deux derniers mots confirme la présence des trois traits.
- **5.** Dans la succession des constituants du micro-champ du PR, de *Peuple* à *Patrie* le trait [humain] perd progressivement de sa *force concrète*¹², mais cela ne diminue pas son importance dans la création de la matrice sémantique¹³. Dans les définitions des termes *Nation* et *État*, l'expression ample de la marque *ensemble d'êtres humains* présente dans la matrice de *Peuple*, cède sa place à l'adjectif abstrait *humain* et finit par disparaître dans les deux dernières définitions, concurrencée par *collectivité* puis par *communauté* cette dernière nous conduisant vers la frontière des traits [humain] et [structurel]. Dans **JAV**, la différence entre *Peuple* et *Nation* semble assurée par le synonyme auquel

En accord avec Alain Rey, « Un texte compromettant : le dictionnaire », in *Critique*, nº 273, février 1970, pp. 163-181, et avec Dubois, *Op.cit.*, p. 61 *l'unité de traitement, le mot lexicographique* se définit à partir de la *notion de mot*, par conséquent les homonymes exigent des entrées séparées et/ou des sections séparées de traitement. Dans la même entrée lexicographique JAV insère la définition en succession des homonymes du terme *État*. Pour procéder de manière constante nous avons considéré seulement les éléments appartenant au constituant du champ lexico-sémantique envisagé, pour chacun des cinq mots.

¹² Sylvianne Rémi-Giraud. *Op. cit.*, p. 24 pour toute l'argumentation.

¹³ Voir dans ce sens : Alain Polguère, Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales, Presses de l'Université de Montréal, DL 2003, p. 157, d'où notre citation : La composante sémantique qui identifie un champ sémantique pour une lexie donnée peut occuper une position périphérique dans la définition de cette lexie. Ainsi, la lexie STYLO peut être considérée comme appartenant – avec PAPIER, CRAYON, LETTRE, etc. au champ sémantique de l'écriture. Pourtant, la composante sémantique écrire/écriture n'occupe pas la place centrale dans la définition de STYLO.

recourent les définitions. *Peuple* est *Popor* mais aussi *Norod ; Nation* est *Nație* mais également *Neam.* Enfin *État* est défini à la fois comme *Stat* et comme *Puissance.* Il semble qu'à l'époque de Vaillant les termes *Popor* et *Neam* ont les mêmes traits sémiques, le deuxième n'étant qu'un synonyme usuel du premier. De même que dans le **PR**, au-delà de l'équivalence soutenue et de l'homonymie des formes présentes dans les deux langues, pour les deux derniers mots du champ envisagé il n'y a aucune autre ouverture. A partir des traits sémiques qui particularisent les sens des trois premiers mots du champ on peut se demander si l'on peut généraliser et affirmer que dans le dictionnaire de **JAV** le trait [humain] perd moins qu'en français de sa *force concrète* puisque la *modalité d'organisation* et la *cohésion* du groupe humain sont en mesure de créer des différences de sens.

6. C'est le trait [géographique] qui a l'extension la plus importante dans le PR; il apparaît directement dans l'économie des quatre premières définitions et, dans l'acception de Sylvianne Rémi-Giraud¹⁴, indirectement, dans le traitement du terme Patrie, par une périphrase ayant pour nom centre le mot Pays. L'actualisation de la marque en question recourt à habitant, établie, territoire, fixé, défini, déterminé et habité. Territoire assure l'extension du trait [géographique] vers le trait [structurel], car il implique une politisation de l'espace désigné; la succession des déterminations associées par habitant (Peuple), établie (*Nation*) et *fixé* (*État*) inclut déjà *l'appropriation de l'espace* par ses occupants. L'intensité la plus forte de la marque semble se manifester dans la définition de Pays, où la séquence qui contient déterminé renforce le caractère géographique proprement dit du trait. Dans les découpages choisis pour définir État, déterminé prend la place de défini contenu dans les séquences détachées pour Nation. C'est la présence de déterminé dans les syntagmes mentionnés ci-dessus qui fait qu'État renvoie à un espace dont les éléments qui comptent le plus sont la limite, le marquage /les inscriptions, la situation territoriale proprement dite. Pour Remi-Giraud, l'extension dans l'espace est bien développée dans le cas de Nation, mais avec la remarque que le trait [géographique] est en progression vers [structurel], car l'espace, dans la situation donnée, est considéré comme politisé, approprié. L'absence des éléments d'expression qui rendent le trait [géographique] plus explicite ne nous permet pas de déterminer autrement l'intensité de ce trait dans les entrées lexicographiques de JAV que par l'équivalence avec le synonyme français.

7. L'intensité du trait [structurel] varie en fonction de deux *notions* concomitantes et solidaires sous lesquelles il se présente dans les démarches

139

¹⁴ Si *habitant* véhicule le trait *géographique* dans le cas de *Peuple,* alors *habité* peut être reconsidéré lorsqu'il s'agit de *Patrie*.

définitionnelles, à savoir : la **puissance** et l'unité¹⁵. Celles-ci sont confortées dans Nation et État du PR par l'élément autorité qui leur confère un statut fondamental, abstrait, apte à dynamiser la notion et la mener vers *l'agentif* étant donné que l'autorité est inséparable de l'exercice du pouvoir. L'intensité de la marque est virtuelle dans *Peuple*, où *institutions* est l'expression de la *puissance* et ayant en commun celle de l'unité structurelle, alors que là où l'institution prend un caractère agentif, les composants du micro-champ incarnent une communauté politique dont l'expression unique est une personne morale qui supprime toute trace de pluralité. Les deux notions concomitantes qui accordent à Nation et à État la dignité d'une personne avec autorité, afin de marquer leur unité, restent latentes dans la définition de Pays où l'insertion du synonyme Nation assure indirectement la présence du trait [structurel] dans lequel l'on perçoit une faible évocation des notions de pouvoir et unité. Le recours au même synonyme dans la séquence réservée à *Patrie* conduit à une représentation privilégiant peut-être la notion d'unité au détriment de celle de puissance, car le terme Nation est repris ici par communauté politique, ce qui renvoie plutôt à unité qu'à puissance. Peuple est marqué dans le PR, par une ambivalence fondamentale : le terme renvoie, d'un côté, à une valeur inférieure, c'est-à-dire au petit peuple, au menu peuple, et de l'autre, à une valeur supérieure, au *peuple comme base*, propriété plutôt positive¹⁶.

L'emploi du terme *Peuple* dans ses deux acceptions semble témoigner déjà à l'époque de Vaillant d'une concurrence entre les unités lexicales du roumain aptes à faire la distinction entre les deux sens. Les définitions postérieures à **JAV** confirment que *Peuple* se rapporte avec prépondérance à la communauté prise dans son acception valorisante, en opposition significative avec *Norod*, concurrencé par *gloată*, *mulțime* (*foule*). Si c'est ainsi qu'on justifie l'emploi du synonyme, les notions en fonction desquelles on détermine l'intensité de [structurel] dans la définition de *Popor* changent d'importance : *puissance* n'a pas d'expression dans les *institutions communes*, comme il arrive dans le **PR**, et *unité* ne porte pas sur la *communauté politique*, mais sur l'intensité de la circonstance *cohésion*. L'équivalence *Popor* : *peuple* proposée par **JAV** pourrait dénoter *cohésion* tout comme *Peuple* du **PR**, tandis que la présence de *cohésion* dans *Peuple* : *Popor*, *Norod* est discutable.

Le deuxième mot, dans l'ordre *Nation*: *Nație, Neam,* permet la même remarque quant à la notion de *Puissance,* mais on constate une différence dans le cas d'unité: l'élément cohésion prend une importance maximale par le synonyme neam comme expression de l'unité structurelle. Si les définitions de *Peuple* et de *Nation* ne se construisent pas de la même façon dans les deux instances où la langue base et la langue cible changent de position, *Peuple* étant en **JAV** à la fois peuple et norod, mais *Popor* n'étant que peuple, tout comme *Nation* est à la fois

¹⁵ Sylvianne Rémi-Giraud, *Op.cit.* 25.

¹⁶ Sylvianne Rémi-Giraud, *Op. cit.*, p. 29.

Nație et neam, mais Nație est seulement nation, la situation change lorsqu'il s'agit du terme État. Dans l'organisation des constituants qui composent ses entrées lexicographiques, le synonyme invoqué semble avoir une plus grande importance. État est puissance et stat, mais à son tour Stat est État, pays, puissance. La notion de puissance dans la substance du trait [structurel] est renforcée dans État, tout comme la notion d'unité est privilégiée dans Nation. Introduit dans la définition de Stat, mais pas dans celle d'État, Pays a ainsi une position moins marginale que celle de Patrie dont la configuration sémantique dans JAV n'est qu'une supposition d'équivalence avec son synonyme français.

8. Arrivé à ce point de notre analyse nous pouvons formuler une première conclusion. Il est évident que notre finalité ne peut être la comparaison des deux ouvrages lexicographiques. D'autant plus que l'un d'entre eux, celui de Jean Alexandre Vaillant, pourrait être considéré comme rudimentaire, éventuellement comme un glossaire construisant rarement des définitions détaillées. Néanmoins il peut juste servir de point de départ pour vérifier si l'on peut trouver des arguments à cette hypothèse formulée par Sylvianne Rémi-Guiraud :

« Si l'on prend soin de bien distinguer le signifié d'un mot de la multiplicité de ses applications référentielles, on peut dire que les mots ne viennent pas « les mains vides » à la rencontre du monde. Ils possèdent un programme sémantique minimal grâce auquel ils se différencient à l'intérieur d'un champ lexical et qui leur permet d'assurer une « saisie » spécifique des référents qui leur sont corrélés¹⁷. »

Considéré comme un algorithme thésaurisant non seulement les mots et leurs sens, mais aussi les périodes et les étapes où ceux-ci se sont formés, un dictionnaire est *une invitation* à *l'ordre¹*⁸ qui implique une récupération diachronique complexe d'un mot. En revenant vers l'un des plus simples des dictionnaires bilingues, en fait vers un dictionnaire qui répondait réellement aux besoins discursifs de ses destinataires, nous constatons que l'algorithme de thésaurisation semble capable de soutenir une telle hypothèse.

L'analyse componentielle a permis à Sylvianne Rémi-Giraud de mettre en évidence à la fois le statut privilégié de *Nation* et le rôle de trois marques sémiques, [géographique], [humain] et [structurel], dans l'articulation du micro-champ lexical extrait d'un seul dictionnaire et pour une seule langue.

D'autres dictionnaires du français ou du roumain, comme le Littré ou le Poienar peuvent nous conduire vers d'autres conclusions. Pour Littré la définition de *Nation* suppose: *Réunion d'hommes habitant un même territoire, soumis ou non à un même gouvernement, ayant depuis longtemps des intérêts*

¹⁷ *Ibidem*, p. 36.

¹⁸ Giovanni Dottoli, *La mise en ordre de la langue dans le dictionnaire*, Hermann Éditeurs, Paris, 2012, pp. 8-13.

OANA AURELIA GENCĂRĂU

assez communs pour qu'on les regarde comme appartenant à la même race. Poienar entend par le mot nation : nație, neam, totalitatea persoanelor care trăiesc într-o țară și care trăiesc sub același guvern.

La tentative de décrire l'organisation lexicale d'un même contenu par une démarche contrastive roumain-français, mais surtout la présence des lexicalisations romanes et non romanes dans une et même langue, met en évidence un mouvement des traits sémantiques qui permet de saisir les contiguïtés et ce, partiellement en diachronie.

BIBLIOGRAPHIE

Baider, Fabienne, Efi Lamprou, Monique Monville-Burston (éds.), *La marque en lexicographie*, Éd. Lambert-Lucas, DL, Limoges, 2011.

Begioni, Louis, et Christine Bracquenier, *Sémantique et lexicologie des langues d'Europe*, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

Corbin, Pierre, « Lexicographie et linguistique : une articulation difficile. L'exemple du domaine français » in Francine Melka & M. Celeste Augusto (eds.), *De la Lexicologie à la Lexicographie / From Lexicology to Lexicography*, Utrecht, juin / june 2002, Utrecht University, Utrecht Institute of Linguistics OTS.

Darthou, Sonia, (éd.), Les mots face à l'histoire, Éd. Tallandier, Paris, 2010.

Dottoli, Giovanni, *La mise en ordre de la langue dans le dictionnaire*, Hermann Éditeurs, Paris, 2012.

Dubois, Jean et Claude, *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Librairie Larousse, Paris, 1971.

Gencărău, Ștefan, Oana Aurelia Gencărău, «La séquence définitionnelle dans les dictionnaires bilingues. Métalangue et métasignes. Domaine Français-Roumain-Français », în *Studia Universitatis Babeş-Bolyai Philologia*, nr. 3 din 2009, pp. 105-124.

Koch, Peter, « Pour une approche cognitive du changement sémantique : aspect sémasiologique », *Société de linguistique de Paris*, 2000, p. 75-95.

Koch, Peter, « Aspects cognitifs d'une typologie lexicale synchronique. Les hiérarchies conceptuelles en français et dans d'autres langues », dans *Langue française*, nº 145, mars, 2005, p. 11-34.

Littré, É., *Dictionnaire de la langue française*, tome troisième, I-P, Librairie Hachette et C^{IE}, Paris, 1874.

Poienar, P., Aaron et Hil, *Vocabular françezo-românesc*, Tipografia Colegiului Sf. Sava, București, Tom II, 1841.

Polguère, Alain, *Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales*, Presses de l'Université de Montréal, DL 2003.

Rémi-Giraud, Sylvianne, et et Pierre Rétat (éds), *Les mots de la nation*, Presse Universitaires de Lyon, 1996.

Rey, Alain, *Le lexique : images et modèles : du dictionnaire à la lexicologie*, Éd. A. Colin, Paris, 1977.

Rey, Alain, *De l'artisanat du dictionnaire à une science du mot*, Éd. A. Colin, Paris, 2007.

Rey, Alain, Des pensées et des mots, Hermann Éditeurs, Paris, 2013.